

Ami-e-s pongistes, le CTT Entente Pongiste Neuchâteloise a le plaisir de vous inviter à participer au :

Tournoi par division ANJTT 2023-2024

Lieu: Halle 1 à 3 du C2T au Landeron
Dates: samedi 2 et dimanche 3 mars 2024

Participation

Le tournoi par division ANJTT est ouvert à tous les joueurs de l'ANJTT en possession d'une licence STT valable.

Horaires

	Samedi 2 mars	Dimanche 3 mars
Ouverture	9h	9h
Début de la compétition	9h30	9h30
Fin de la compétition (estimée)	17h	17h
Remise des prix	17h30	17h30
Souper	18h30	-

Systeme de jeu

1. 60 inscrit-e-s maximum par jour.
2. Journée de **samedi** réservée prioritairement aux joueurs ayant 1199 points ELO (classement pris au 10 février 2024) et moins. Les joueurs-ses ayant 1200 points ELO ou plus peuvent s'inscrire et pourront éventuellement jouer selon le nombre d'inscriptions. **Les joueurs-ses seront autorisé-e-s à participer selon les priorités suivantes :**
 - Joueurs-ses de moins de 990 points ELO selon ordre d'inscription
 - Joueurs-ses entre 990 et 1199 points points ELO selon ordre d'inscription, mais les 12 premiers inscrits sont assurés de jouer
 - Selon ordre d'inscription pour joueurs-ses ayant 1200 points ELO ou plus si plus de 60 inscrit-e-s selon les priorités du jour
3. Journée de **dimanche** réservée prioritairement aux joueurs ayant 990 points ELO (classement pris au 10 février 2024) ou plus. **Les joueurs-ses seront autorisé-e-s à participer selon les priorités suivantes :**

- Joueurs-ses de 1200 points ELO et plus
- Selon ordre d'inscription pour les joueurs-ses entre 990 et 1199 points ELO
- Les 12 premiers inscrit-e-s ayant moins de 990 points ELO sont assurés de jouer le dimanche, pour les suivants selon ordre d'inscription si plus de 60 inscrit-e-s et selon les priorités du jour.

Règlements

1. Les joueurs sont répartis dans 5 divisions de 12 joueurs (pour les deux jours) selon leur classement ELO au 10 février 2024. Les 12 meilleurs inscrits formeront la division 1, les 12 suivants la division 2, etc. Si deux joueurs ou plus ont le même classement ELO, tirage au sort.
2. Les 12 joueurs-ses par divisions sont répartis dans deux groupes de 6 joueurs selon la formule du serpent
3. Si le nombre d'inscrit-e-s n'est pas un multiple de 12, une ou plusieurs divisions pourrai(en)t être composée(s) de plus ou moins de 12 joueurs-ses
4. Chaque joueur-se affronte tous les adversaires de son groupe
5. Le classement des groupes est régi par le RS STT (Le classement se fait au nombre de victoires. En cas d'égalité entre deux joueurs, la confrontation directe fait foi. En cas d'égalité entre trois ou plus de joueurs, on départage les joueurs concernés selon l'ordre suivant le match-average particulier, puis le set-average particulier et le point-average particulier. Si toujours égalité, tirage au sort)
6.
 - Les deux premiers du groupe 1 affrontent en phase 2 les deux premiers du groupe 2 pour les places 1-4 sur un format de demi-finale (1G1-2G2 / 1G2 – 2G1) et match de classement entre vainqueurs et perdants des demi-finales.
 - Les troisièmes et quatrièmes du groupe 1 affrontent en phase 2 les troisièmes et quatrièmes du groupe 2 pour les places 5-8 sur un format de demi-finale (3G1-4G2 / 3G2 – 4G1) et match de classement entre vainqueurs et perdants des demi-finales.
 - Les cinquièmes et sixièmes du groupe 1 affrontent en phase 2 les cinquièmes et sixièmes du groupe 2 pour les places 9-12 sur un format de demi-finale (5G1-6G2 / 5G2 – 6G1) et match de classement entre vainqueurs et perdants des demi-finales.
7. Les matchs de la phase 1 se jouent au meilleur des 5 sets, les matchs de la phase 2 se jouent au meilleur des 7 sets

Balle officielle	Fournies par l'organisateur contre un dépôt de 2 CHF par balle.
Nombre de tables	16 (matchs sur 15 + 1 de réserve)
Responsable de tournoi	Christian Mignot

Arbitres	-
Finance d'inscription:	Adultes : 19.- CHF par jour U11, U13, U15, U18 : 15.- CHF par jour Carte STT(valable pour les 2 jours) : 4.- CHF
Inscriptions	Les listes d'inscriptions devront être validées sur le site internet (https://anjtt-division.carrd.co/) au plus tard le dimanche 25 février 23h59. Les compositions de groupe seront faites selon les informations expliquées sous « Système de jeu » (ci-dessus)
Tirage au sort	Le lundi 26 février 18h chez le responsable de tournoi.
Paieiment	Un bulletin de versement sera envoyé aux clubs.
Tenue	Tenue officielle selon le règlement STT. La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la couleur de la balle officielle (blanche).
Collage	Le collage des revêtements est interdit dans la salle.
Absence excusée	Par mail à Christian Mignot (christian.mignot10@gmail.com) au plus tard jusqu'à jeudi 29 février 23h59.
Prix	Les trois premiers/-ères de chaque division recevront un prix (lot).
Forfait	Toute absence non excusée dans les délais sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-).
Restauration	Collations froides et boissons sur place. Raclette à discrétion sur inscription (même adresse que l'inscription online pour le tournoi) le samedi soir à payer sur place (25.- CHF/personne).

En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, chères et chers amis pongistes, nos salutations sportives.

Entente Pongiste Neuchâteloise